



PC.DEL/261/18
9 March 2018

EUROPEAN UNION

Original: FRENCH

**OSCE Permanent Council N° 1178
Vienne, le 8 mars 2018**

**Déclaration de l'UE en réponse au point d'actualité soulevé
par la République de Moldavie**

L'Union européenne a pris note de la déclaration prononcée par la République de Moldavie. Nous allons revenir sur le sujet la semaine prochaine après l'avoir étudiée en détail.

L'Union européenne soutient un règlement pacifique et global du conflit transnistrien sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie, dans ses frontières internationalement reconnues, avec un statut spécial pour la région de Transnistrie.

L'Union européenne salue les progrès réalisés dans le cadre du processus de règlement du conflit transnistrien en particulier sous présidence autrichienne l'année dernière, et espère que les parties feront preuve de la volonté politique nécessaire pour que cette tendance positive se maintienne sous la présidence en exercice italienne, dont nous soutenons les efforts.

La déclaration du Conseil ministériel de Vienne souligne l'approche orientée vers l'obtention de résultats des négociations 5+2, que nous soutenons.

Le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que la Géorgie et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* Le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.